



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police nationale

Question au Gouvernement n° 2064

Texte de la question

POLICIER TUÉ À DAMMARIE-LES-LYS

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mignon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Claude Mignon. Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a un peu plus d'une semaine, le mardi 16 mars, un groupe de terroristes qui se réclame probablement de l'ETA a osé tirer sur quatre fonctionnaires qui portaient l'uniforme de la police de la République. Ce groupe a tué l'un d'entre eux, le commandant Jean-Serge Nérin, tandis que les autres qui ont montré un courage absolument extraordinaire ont été traumatisés. Parmi eux, une jeune femme de vingt-deux ans accomplissait l'une de ses premières missions ; grâce à elle nous avons pu arrêter l'un des tueurs.

Jean-Serge Nérin était de ces policiers que l'on aime avoir dans nos commissariats : c'était mon cas à Dammarie-les-Lys. Cet homme, père de famille apprécié par toute la population et par tous ses collègues, avait pour seule ambition de faire correctement son métier.

Aujourd'hui, bien sûr, sa famille est traumatisée. La ville est traumatisée, la police est traumatisée.

Jean-Serge Nérin a reçu l'hommage de la nation. Le Président de la République, accompagné du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice, a assisté à ses obsèques, tout comme le Premier ministre espagnol.

Monsieur le ministre de l'intérieur, où en est la coopération entre l'Espagne et la France pour permettre d'arrêter le plus rapidement possible ces terroristes et pour faire en sorte que plus jamais nous ne connaissions de tels crimes à l'avenir ?

La France est un état de droit. L'Espagne et la France sont de grandes démocraties : il y a aujourd'hui d'autres moyens que de tuer pour se faire entendre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, votre intervention me permet, au nom du Gouvernement, de rendre hommage, devant la représentation nationale, au commandant Jean-Serge Nérin, assassiné le 16 mars dernier par un commando membre de l'ETA. J'associe à cet hommage les trois collègues de Jean-Serge Nérin, qui, grâce à leur professionnalisme et à leur très grand sang-froid, ont réussi à interpellier l'un des membres de ce commando.

Il était important que le Président de la République et le chef du gouvernement espagnol, M. José Luis Zapatero, ainsi que son ministre de l'intérieur, M. Rubalcaba, aient été présents à la cérémonie qui s'est déroulée hier. Ils ont ainsi pu témoigner de la reconnaissance de nos nations envers ce policier. Ils ont surtout réaffirmé une volonté commune très forte d'en finir avec l'ETA, qui, depuis sa création en 1959, est responsable de 828 assassinats et qui a fait plus de 3 000 blessés.

Avec les autorités espagnoles, nous voulons éradiquer le fléau que représente cette organisation séparatiste basque, qualifiée, à juste titre, de terroriste par les Nations unies. Depuis plusieurs mois, nous obtenons des résultats. À l'heure actuelle, 175 individus, parmi lesquels 159 Espagnols, ont été interpellés et placés sous les verrous. Pour la seule année 2009, on compte trente-trois interpellations et dix-neuf caches débusquées. Grâce à l'intense pression policière, huit interpellations supplémentaires ont eu lieu depuis le début de l'année 2010.

Nous ne lâcherons rien. Nous débusquons un à un les repères de ces terroristes ; nous démantelons une à une les bases arrières de ces assassins, et nous détruisons une à une les caches de ces tueurs. Avec les policiers et les gendarmes espagnols, nous ne leur laisserons aucun répit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2064

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2010